



Mairie de Puteaux
131, rue de la République
92800 PUTEAUX
Service Cadre de Vie : 01 46 92 92 47
Courriel : cadredevie@mairie-puteaux.fr
Fax : 01 49 01 93 67

**Demande d'un arrêté provisoire réglementant le stationnement et la circulation
pour un déménagement et/ou emménagement**

Date de la demande : (au minimum 3 semaines avant la date désirée)

Case à cocher obligatoirement :

<input type="checkbox"/>	Arrivée sur la commune (emménagement)
<input type="checkbox"/>	Départ de la commune (déménagement)
<input type="checkbox"/>	Changement de domicile dans la commune

Adresse concernée :

Nom & Prénom de la personne :

Adresse de la personne :

.....

Téléphone : Courriel :

Adresse de facturation après l'intervention :

.....

.....

Date de l'intervention souhaitée :

Horaires de l'intervention :

Nombre de places de stationnement à réserver :

Le pétitionnaire s'engage à assurer la circulation des piétons en toute sécurité.

Les panneaux d'interdiction de stationner seront mis en place par les services techniques de la Ville.

Un avis de recette sera émis par le Service Voirie-Nettoisement d'un montant de 15.00 € par journée d'occupation + 10.00 € de gestion de frais de dossier pour la mise à disposition des places de stationnement et des panneaux.

Un second avis de recette sera émis par le régisseur des parkings pour le nombre de places payantes réservées.

Signature